Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 056-215600412-20261022-2026_70-DE

COMMUNE DE CLEGUEREC (56410)
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 22 octobre 2026 à 19 heures, le conseil municipal de Cléguérec, légalement convoqué le 15 octobre 2026, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Le Maire, Maryvonne LE FORESTIER.

ETAIENT PRESENTS : Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN, Corinne HAQUIN, Pascal LE CRAVER, Catherine LORANS, Jean Louis KERGARAVAT, Françoise RIGAL, Marie-Claire PIQUEMAL, Elisabeth RIO, Alain QUÉRÉ, Éric BUHR, Armel YSOPT, Thierry CHRISTIEN, Carine HENRY, Julie CRUZ, Antoine AUDIC, Maëva LE PAIH, Marc HAMONIC, Elodie MOISAN, Charlotte LEPRETRE, Michael QUEMENER, Léna BIGNON

***ABSENCES ET POUVOIRS* :** *Serge PERRET*

Est nommée secrétaire de séance : Antoine AUDIC

Votants	**22**
Exprimés	**22**
Pour	**22**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Délibération n° 2026-70

PRIX DE VENTE DU LIVRE

VU la délibération du conseil municipal n°2026-18-02 en date du 26 février 2026, fixant le prix de vente du livre « Cléguérec dans la guerre : 1939-1945 » à 30 €.

CONSIDÉRANT que la commune souhaite également proposer cet ouvrage en dépôt-vente auprès de différents points de distribution en dehors de la commune afin d'en assurer une plus large diffusion et qu'il convient dans ce cadre de définir les conditions de dépôt et de vente de l'ouvrage, ainsi que la commission accordée aux distributeurs ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **D'autoriser** le Maire à signer une convention avec les distributeurs pour le dépôt du livre en point de vente
- **De fixer** à 6 € par exemplaire vendu la commission versée aux établissements distributeurs situés hors commune.

Le Maire
Maryvonne LE FORESTIER